

FINANCES

Décision modificative n°2 de l'état prévisionnel de recettes et dépenses les Fontanettes

1 DOCUMENT - Publié le 24 novembre 2022

CIAS
COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE
DES FONTANETTES

DÉLIBÉRATION
N° : 101
Date: 24 NOV 2022
Adopté le: 24 NOV 2022
Voté le: 24 NOV 2022

FINANCES
Décision modificative N° 2 de l'état Prévisionnel de Recettes et de Dépenses
Les Fontanettes - Budget M 100

Mémoire le Vice-Président indique que, afin d'ajuster les crédits de fin d'exercice, il convient de prendre la décision modificative suivante pour l'état 2022 des Fontanettes:

Compte de résultat prévisionnel:

DÉPENSES	
4202 - Frais de télécommunications	+2 000,00 €
6207 - Assurances (autres que l'auto)	+3 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 62	+5 000,00 €
6456 - Entretien et réparations sur immobilisations - Autres matériels et outillage	+3 000,00 €
6461 - Casseurs d'axes (entretien)	+8 000,00 €
670 - Titres émis sur exercices antérieurs	+20 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 64	+31 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	+36 000,00 €
RECETTES	
705112 - Produits à la charge de l'assurance maladie - Autres versements complémentaires	+18 000,00 €
705111 - Produits à la charge de l'usage - Part afférente à l'usage (participation)	+8 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 70	+26 000,00 €
TOTAL RECETTES	+26 000,00 €

Talons de financement prévisionnel:

DÉPENSES	
645 - Dépense et remboursements reçus	+3 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 64	+3 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	+3 000,00 €

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (droit de libre accès à l'information).
Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (droit de libre accès à l'information).
Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (droit de libre accès à l'information).



SKM_C450I22112817271

TÉLÉCHARGER | (PDF, 105,9 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.